



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DU CERCLE NAUTIQUE DE PALAVAS**

Nombre d'adhérents avec droit de vote : 51

Nombre de personnes présentes : 27

Samedi 10 Février 2018 à 17 H 00

Le président accueille M. Christian Jeanjean Maire de Palavas les flots, Mme. Arlette Coussy première adjointe, Michel Rozelet adjoint au maire en charge des sports nautiques et Sébastien Rives conseiller municipal.

Ordre du jour

❖ Rapport moral du Président (Cf support power point ci-joint)

Le Président remercie la Municipalité de Palavas et les bénévoles qui soutiennent l'activité du CNP depuis de nombreuses années.

❖ Rapport d'activité (Cf support power point ci-joint)

Le Président précise que le nombre de licenciés et de croiseurs participant aux régates se redresse en 2017 par rapport à 2016. Des bateaux nouveaux arrivent de l'extérieur avec l'aide du port pour les accueillir.

Le nombre de Surprise est en légère diminution.

En 2017 sur 759 Clubs le CNP est classé dans les 10 premiers clubs français ce qui traduit le bon niveau des coureurs et le dynamisme du CNP.

Le rapport morale du Président reçoit un vote favorable à l'unanimité

❖ Rapport des comptes de l'exercice 2017 (Cf support ci-joint)

Résultat légèrement négatif de 223 € du fait des amortissements en cours.

Réponses aux questions posées :

Le coût d'entretien des vedettes a augmenté du fait de l'équipement électronique des bateaux des comités de cours.

Il est précisé que les licences annuelles sont intégralement reversées à la FFV. Les licences journalières sont reversées elles partiellement à la FFV.

Le rapport financier présenté par le Trésorier reçoit un vote favorable à l'unanimité.

❖ Programme 2018 (Cf support power point ci-joint)

❖ Questions diverses

M. Tahar fait part des difficultés de convoyage que rencontrent les skippers qui vont courir à l'extérieur. Il souhaiterait que le club mette en œuvre des actions pour solliciter l'aide des équipiers du club.

Ph. Saingier souhaite attirer l'attention des comités de course sur les délais d'attente parfois longs entre deux manches.

Ph. Gayraud rappelle que les règlements préconisent au moins 5 nœuds de vent pour lancer une course. Le comité doit veiller à l'équité du parcours et gérer les aléas liés au mouillage des bouées.

PH. Gayraud et M. Nogues invitent les skippers à venir sur le bateau comité pour se rendre compte de la difficulté.

P. Carayon fait part de la volonté de la FFV et de son nouveau Président Nicolas Hénart, de développer la voile en région Occitanie. Il souhaite rencontrer M. le Maire pour lui présenter les projets de la FFV.

M. G. Rivière annonce la présence de Kito de Pavant à la maison de la mer le 23/02/2018.

Mme. Holweger (bateau Rouge Garance) habitant en Suisse fait part de sa satisfaction de régater à Palavas et des conditions très agréables de navigation.

En conclusion M. le Maire redit l'attachement de la municipalité au CNP et souligne la clarté des activités et des bilans présentés au cours de l'Assemblée Générale.

Il précise que l'an prochain un Yacht Club sera construit au 1^{er} étage de la capitainerie et que le port réalise des travaux d'entretien et d'agrandissement des sanitaires.

Monsieur le Maire félicite le Président et son bureau pour son dynamisme et les activités réalisées.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée Générale est levée à 18h15.